



FAVORISER

L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILISATION

DES ÉLÈVES

Plus les apprenants sont engagés dans le processus de développement de leurs compétences, plus ils se sentiront responsables de leurs apprentissages, et par le fait même, de leur réussite.

L'autonomie et la responsabilisation de l'élève en classe représentent l'implication de celui-ci dans son apprentissage, considérant « l'espace » qui lui est donné par l'enseignant pour évoluer par lui-même.



**PERMETTONS À L'ÉLÈVE
DE PRENDRE SA PLACE,
TOUTE SA PLACE, MAIS
RIEN QUE SA PLACE!**